

LA GENDARMERIE DU GRAND LEMPS - VAL DE VIRIEU COMMUNIQUE

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES



Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée (y compris le portail)
- ne pas cacher les clés sous le paillason ou un pot de fleurs ...
- n'inscrire ni nom et adresse sur ses trousseaux de clés
- ne pas laisser ses clés sur ou dans un véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers
- photographier vos bijoux, tableaux et meubles de styles, vos petits objets d'art.... (ainsi que les numéros de série de matériels informatiques et autres)
- conserver les factures
- renforcer la protection de votre domicile (éclairages à détection, alarme)
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier.
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés
- en cas d'absence informer la gendarmerie locale de votre éloignement en profitant de l'OPERATION TRANQUILITE VACANCES, faites relever votre boîte aux lettres par une personne de confiance qui sera susceptible d'assurer également une veille
- soyez attentif (sans excès) à votre voisinage et signalez au **17**, les agissements de personnes suspectes ou de véhicules rodants.

En cas de cambriolage :

- **laissez les lieux en état ;**
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la gendarmerie en composant le **17**
à l'issue de l'intervention des gendarmes, dressez un inventaire complet des objets dérobés que vous apporterez au moment de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur.